**Votre référence:** 35263146-1 16/12/2022 - p. 1/9



**Nour Everaert** Rue du Héaume 1 Bte 3 7180 SENEFFE

Bruxelles, le 16 décembre 2022

**Assurance Home & Family** 

Concerne: avenant à votre contrat: changement de plan de paiement

Numéro de contrat: 35263146

Chère Madame Everaert,

Vous nous avez récemment demandé de modifier votre contrat d'assurance. C'est avec plaisir que nous vous envoyons votre contrat modifié en annexe.

Avez-vous des questions par rapport à cette modification ou votre contrat en général? N'hésitez pas à nous contacter:

- via notre site web: www.yuzzu.be/fr/contact
- par téléphone: au 02 505 66 00, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00
- dans l'un de nos shops partout en Belgique: www.yuzzu.be/fr/contact

Nous vous remercions d'avoir choisi Yuzzu pour assurer votre habitation et votre famille. Une bonne décision dont vous profiterez encore longtemps!

Cordialement,

Hélène Portegies

CEO

# Concerne: Remise en vigueur de votre contrat: changement de plan de paiement

Numéro de contrat: 35263146 Date: 20/12/2022

Validité

Date de prise d'effet: 20/12/2022

La durée de votre contrat d'assurance est d'un an. L'échéance annuelle est mentionnée plus loin dans les présentes conditions particulières. A cette échéance, le contrat est à chaque fois reconduit tacitement pour un an, sauf en cas de résiliation du contrat par vous ou par nous.

Paiement des primes Echéance principale: 20/12 Périodicité des primes: mensuelle

Conditions générales

Le présent contrat est régi par les conditions générales suivantes: référence HF-05.

Preneur d'assurance: Nour Everaert

Adresse: Rue du Héaume 1 Qualité du preneur

> 7180 SENEFFE d'assurance: Locataire

Date de naissance: 10/08/1997 Téléphone: 0491 88 20 13

Email: nour.everaert@hotmail.com

Numéro de compte bancaire: BE53063567801053 **✓** Non Assujetti à la TVA: Oui

## **Description du risque**

# Type d'habitation: Maison

Adresse du risque assuré: Rue des Carrières 91 Système d'alarme: Non

> 7181 ARQUENNES Inoccupé > 90 nuits/an: Non Sinistres sur les 5 dernières années: Privé Non

Sinistres inondation sur les 10 dernières années: 0

Feu ouvert fonctionnel: Living avec un parquet en bois massif: Non Non

> Panneaux solaires: Non

## Risques assurés:

Usage:

Risque assuré: Bâtiment et contenu

Sa valeur à neuf (avec application des règles d'indemnisation décrites dans les conditions Contenu:

générales)

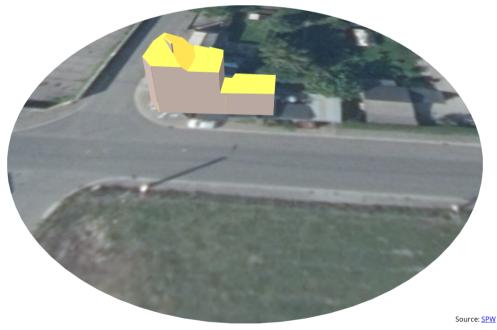
RC locative bâtiment: Valeur réelle

# Description du risque à assurer: votre habitation 3D

Nous déterminons la valeur de votre habitation en fonction de son emplacement et de son volume. Ceci est représenté par le modèle 3D ci-dessous. De cette façon, nous obtenons une représentation correcte de votre maison et vous recevez une prime personnalisée.



Vue du nord



Vue du sud



# Vos garanties en un coup d'oeil

Vous trouverez ci-dessous les garanties que vous avez choisies. Les primes sont liées à l'indice légal des prix de construction (indice ABEX 954). Le paiement mensuel se fait via domiciliation bancaire.

Votre référence: 35263146-1

Vos choix	Nos formules	Résumé	Prime annuelle Prime mensuelle	Dont taxes
ssuranc	ce habitation   Home			
✓	Garanties de base RC Locative et Contenu	Avec la responsabilité locative, vous serez couvert en cas de: - Incendie, incident électrique - Dégât des eaux, bris de vitres - RC Bâtiment	€ <b>175,07/an</b> € 14,59/mois	€ 23,62 € 1,97
		Pour votre contenu, vous serez couvert en cas de: Incendie, incident électrique Dégât des eaux, bris de vitres Dommage dû à un événement naturel Collision inattendue avec votre habitation Effraction, vandalisme et malveillance		
✓	Autres Garanties		€ <b>39,78/an</b> € 3,32/mois	€ 5,41 € 0,45
	Vol du contenu Bijoux et objets de valeur inclus	Couverture contre tous les vols ou tentatives de vol de vos biens: - sous votre toit - dans votre jardin ou votre terrain - dans votre logement provisoire (location) - en votre possession lors d'une agression avec menace ou brutalité	C 3,32,1110.3	
Assuranc	ce familiale   Family			
<b>✓</b>	Responsabilité Civile Vie privée	Couverture dans le monde entier en cas de dégâts corporels ou matériels causés à des tiers dans le cadre de la vie privée Inclus:  - vos proches, les personnes à votre charge et vos animaux domestiques sont assurés  - protection juridique en cas d'action en justice  - assistance garantie 24/24h, 7/7j	€ <b>37,19/an</b> € 3,10/mois	€3,15 €0,26
<b>✓</b>	Protection Juridique Vie privée	Assure votre défense juridique en cas de litige avec des tiers. Vos proches sont également assurés.	<b>€ 7,31/an €</b> 0,61/mois	€ 0,62 € 0,05
		Tota	al [	Oont taxes
		Prime annuelle € 259 Prime mensuelle € 25		€ 32,80 € 3,59
		La prime mensuelle inclut €4 pour couvrir le:	e mensuelle inclut €4 pour couvrir les frais administratifs.	

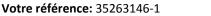
Je reconnais que le contenu de la proposition d'assurance détaillée correspond à mes exigences et besoins et que j'ai été informé de la portée et des limites du produit choisi.

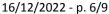
Pour l'ensemble des garanties de votre contrat, les montants indiqués comprennent l'estimation des frais d'acquisition de 21,95 € et l'estimation des frais d'administration de 9,52 €. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles auprès de votre intermédiaire d'assurance ou le service clientèle mentionné ci-dessus. Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion. Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

Yuzzu S.A., Avenue du Port 86C bte 117, 1000 Bruxelles, Belgique – N° BCE: TVA BE 0456.511.494 – RPM Bruxelles – Banque IBAN BE66 751-2027109-43, BIC AXABBE22 – tél.: 02 505 66 00 – www.yuzzu.be – entreprise agréée par A.R. du 30/06/1996 pour pratiquer les branches 1.a, 3, 10.a, 10 b., 16, 17, 18 (M.B. 31/07/1996) et par A.R. du 22/05/2000 pour les branches 8, 9 et 13 (M.B. 16/06/2000) sous le code 1455 auprès de la Banque Nationale de Belgique, sise Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles.



**Votre référence:** 35263146-1 16/







# Chez Yuzzu, vous bénéficiez aussi des atouts suivants:

- une assistance 24H/24, 7 jours/7, incluse dans votre garantie de base qui en cas de sinistre, vous guidera et organisera pour vous toutes les mesures nécessaires comme garder vos enfants ou sauver vos meubles,...
- une **indemnisation non pas à 100% mais à 105%** afin de couvrir les divers frais que vous auriez à supporter suite à un sinistre, comme vos déplacements, vos notes de téléphone, ...

#### Information produit

## Vous souhaitez obtenir plus de détails sur nos produits et services ? N'hésitez pas à consulter :

- · notre site web ou le guide de l'assurance : www.yuzzu.be
- vos conditions générales ayant pour référence HF-05 : www.yuzzu.be/cg
- · les informations précontractuelles et les caractéristiques du produit : www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques
- · la fiche information produit (IPID): www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques



# Aperçu des conditions liées à vos avantages

#### **Conditions:**

Je déclare que:

- Je n'ai pas de contrat d'assurance habitation et/ou RC vie privée ayant fait l'objet d'une suspension, résiliation ou annulation par une autre compagnie.
- · L'habitation à assurer est une habitation unifamiliale (= logement pour une famille individuelle, telle qu'une maison pour une famille ou un appartement).
- · L'habitation à assurer ne dispose pas d'une piscine intérieure.
- · L'habitation à assurer n'est pas utilisée pour des activités commerciales.
- · L'habitation à assurer n'est pas un chalet, une caravane ou une "tiny house".
- · L'habitation à assurer n'a pas de toit en chaume.
- · L'habitation à assurer n'est pas en cours de construction.
- · L'habitation à assurer (ou une de ses parties) n'est pas classée.
- · L'habitation à assurer n'est pas inoccupée plus de 90 nuits par an.
- · L'habitation à assurer ne dispose pas d'un système d'alarme.
- · L'habitation à assurer n'est pas laissée à l'abandon.

### Valeur de l'objet le plus cher

Nous intervenons jusqu'à max. 10.000 EUR par objet.

#### Canal de communication préféré

Différentes informations que nous devons vous envoyer doivent l'être sur un support durable. Par "support durable", la législation en vigueur vise soit le papier, soit un support autre que le papier, tel que les courriers électroniques, pour autant que vous ayez opté spécifiquement pour la fourniture de l'information sur cet autre support. Si vous souhaitez que nous modifions votre canal de communication, n'hésitez pas à nous en faire part, au 02 505 66 00 ou Yuzzu, Département Portfolio, Avenue du Port 86C, bte 117 – B-1000 Bruxelles (Belgique).

### Critères de segmentation - Assurance Habitation

Pour déterminer les conditions tarifaires de votre contrat d'assurance habitation, nous utilisons des critères de segmentation. Ces critères nous permettent de mieux vous connaître et d'évaluer le risque au plus près de votre réalité. Ceci ayant pour but de vous donner les conditions tarifaires correspondant à votre profil. Leur modification en cours de contrat peut avoir un impact sur vos conditions tarifaires et/ou l'étendue de la garantie.

#### Ces critères sont:

- Les capitaux à assurer, ceux-ci sont soit déterminés par vous, soit par un questionnaire, soit par le volume sur lequel nous nous basons pour estimer le capital.
- Le type d'occupation (propriétaire/locataire, occupant/non occupant).
- Pour la garantie Vol, la situation du risque à assurer ainsi que sa contiguïté avec d'autres immeubles.
- Pour la garantie Catastrophe Naturelle, la localisation du risque à assurer et le type de risque (maison / appartement au rezde-chaussée ou appartement à l'étage).

### Critères de segmentation - Protection Juridique

Les conditions tarifaires de votre contrat ne font l'objet d'aucune segmentation. Une prime forfaitaire est appliquée.

# Critères de segmentation - Responsabilité Vie privée

Pour déterminer les conditions tarifaires de votre contrat d'assurance familiale, nous utilisons des critères de segmentation. Ces critères nous permettent de mieux vous connaître et d'évaluer le risque au plus près de votre réalité. Ceci ayant pour but de vous donner les conditions tarifaires correspondant à votre profil. Leur modification en cours de contrat peut avoir un impact sur vos conditions tarifaires et/ou l'étendue de la garantie. Ces critères sont: - Votre profil familial, autrement dit votre état civil et le nombre d'enfants à charge habitant sous votre toit. - Votre âge.

Votre référence: 35263146-1

16/12/2022 - p. 8/9



#### Votre contrat d'assurance Home & Family

# Aperçu des conditions liées à vos avantages (suite)

#### Antécédents inondation

Ces 10 dernières années, vous n'avez connu aucune ou maximum une inondation dans l'habitation à assurer. Notre offre n'est pas valable dans le cas contraire.

#### Vous avez conclu un contrat à distance

Les garanties de votre police d'assurance prennent effet à la date mentionnée sur votre contrat ou le jour qui suit (à 0h) la réception de votre proposition d'assurance, à moins, bien entendu, que nous n'en ayons convenu autrement. Vous disposez toujours d'un délai de 14 jours de réflexion, durant lesquels vous êtes absolument libre de résilier votre contrat. Ces 14 jours sont à compter dès réception par nos services de votre contrat signé ou de votre proposition d'assurance. De notre côté, nous pouvons résilier la police dans les 14 jours de la réception de votre demande, la résiliation devenant effective 8 jours après sa notification.

#### Caractéristiques du produit assurance Habitation de Yuzzu

L'Assurance Habitation est un produit de Y U Z Z U S A. Les polices de l'Assurance Habitation sont conclues pour une période d'une année, renouvelable. L'Assurance Habitation est un produit d'assurance de la branche 8. Nous vous invitons à consulter nos conditions générales, disponibles sur le site web suivant : www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques/conditions-generales, lesquelles prévoient l'étendue de nos garanties, mais également leurs limites et éventuelles exclusions. Le produit Assurance Habitation de Y U Z Z U S A (compagnie d'assurance belge) est soumis au droit belge. En cas de plainte vous pouvez vous adresser à Y U Z Z U S A, Avenue du Port 86 C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir obtenu, de cette façon, la solution adéquate, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurance, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.

Le preneur d'assurance



#### Votre contrat d'assurance Home & Family

# Aperçu des conditions liées à vos avantages (suite)

### Respect de votre vie privée

Les données à caractère personnel (« les données personnelles ») communiquées par la personne concernée ou reçues légitimement par Yuzzu, en sa qualité de responsable des traitements, peuvent être traitées par la compagnie en vue de : la gestion du fichier des personnes, de la gestion des contrats d'assurance et des sinistres, de la gestion du service à la clientèle, de la gestion de la relation avec l'intermédiaire d'assurance, de la réalisation d'action de marketing direct (\*), de la détection, la prévention et lutte contre la fraude, de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de l'acceptation des risques, de la surveillance du portefeuille, de la réalisation d'études statistiques. L'ensemble de ces traitements sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance, au respect d'une obligation légale ou aux intérêts légitimes de Yuzzu.

Dans la mesure où la communication des données personnelles est nécessaire pour permettre de réaliser les finalités énumérées ci-dessus, ces données peuvent être communiquées à d'autres entreprises membres du groupe AXA, à des entreprises et/ou à des personnes en relation avec celles-ci ainsi qu'aux autorités publiques compétentes. La personne concernée peut demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de ses données personnelles, choisir d'en limiter l'usage ou s'opposer à leur traitement. Dans le cas où la personne concernée a donné une autorisation spéciale et expresse pour l'utilisation de certaines de ses données, elle peut la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'exécution de son contrat.

Yuzzu veille à assurer un niveau adéquat de protection lorsque les données personnelles sont transférées hors Union Européenne.

La personne concernée peut obtenir plus d'informations et exercer ses droits via privacy@yuzzu.be, ou par courrier postal à l'adresse suivante: Yuzzu - Data Protection Officer, avenue du Port 86c, bte 117, 1000 Bruxelles.

(\*) Si consentement de la personne concernée

Bruxelles, le 16 décembre 2022 Yuzzu

Hélène Portegies CEO